The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

Bibliothèque nationale du Québec

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol → (meaning "CONTINUED"), or the symbol ▽ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:

L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Bibliothèque nationale du Québec

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole → signifie "A SUIVRE", le symbole ▽ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

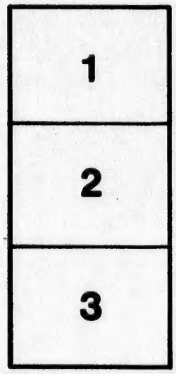

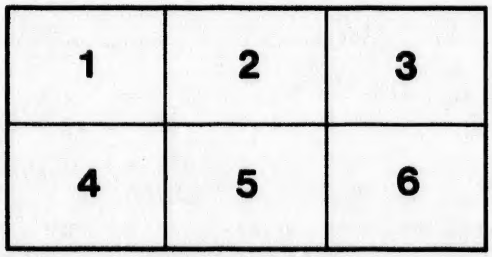

HISTOIRE ABRÉGÉE

DU

CANADA.

PREMIÈRE PARTIE.

EX BIBLIOTHECA
SEMINARII S.S. MARIANOPOLIT

MONTRÉAL
CHARLES PAYETTE, LIBRAIRE-ÉDITEUR,
Rue St. Paul, No. 250.

1865.

FC
161
H573

HISTOIRE ABRÉGÉE

DU CANADA.

PREMIÈRE PARTIE.

§ I.

D. Par qui l'Amérique fut-elle découverte ?

R. L'Amérique fut découverte par Christophe Colomb, Génois de nation.

— Cet habile navigateur, persuadé qu'en faisant voile vers l'ouest, il découvrirait de nouvelles terres, demanda quelques secours à ses concitoyens, ensuite à l'Angleterre, et enfin au Portugal ; mais n'ayant rien pu obtenir, il s'adressa à l'Espagne et, après trois ans de sollicitations, il obtint de Ferdinand trois petits vaisseaux pour cette expédition. Il aborda, le 16 octobre 1492, dans une des îles Lucayes, qu'il nomma Saint-Sauveur.

D. Quels furent les Européens qui y formèrent le premiers établissements ?

R. Ce furent les Espagnols.

— Ils formèrent de nombreuses colonies, et s'approprièrent les plus riches mines d'or et d'argent. Les Portugais s'em-

57892

parèrent du Brésil ; les Français et les Anglais formèrent plus tard de grands établissements dans ce nouvel hémisphère.

D. Que fit François 1er, roi de France, voulant exciter l'émulation de ses sujets par rapport à la navigation et au commerce ?

R. Il donna ordre à Jean Verazzani, Florentin de nation, qui était à son service, d'aller reconnaître les nouvelles terres, dont on commençait à parler beaucoup en France.

—Il partit de Dieppe en 1522, avec quatre vaisseaux qu'il ramena dans le même port, l'année suivante. Il fit un second voyage, puis un troisième : comme il ne reparut plus, on croit qu'il périt en mer, ou qu'il fut massacré, avec ses gens, par les naturels du pays où il aborda.

D. Qui fut présenté à François 1er, pour continuer le dessein d'établir une colonie française en Amérique ?

R. Ce fut un capitaine malouin, nommé Jacques Cartier.

—Il partit de St.-Malo, le 20 avril 1534, avec deux bâtiments et 120 hommes d'équipage. Les vents lui ayant été favorables, il aborda, le 10 mai, au Cap de *Bonavista*, dans l'île de Terre-Neuve. Ayant trouvé la terre encore couverte de neige et le rivage bordé de glace, il ne put ou n'osa s'arrêter. Il côtoya ensuite toute la partie septentrionale de l'île, se dirigea vers le sud, traversa le golfe, s'approcha du continent, et entra dans une baie profonde, où il souffrit beaucoup du chaud ; ce qui la lui fit nommer *Baie des Chaleurs*.

D. Que fit Cartier après avoir visité les côtes de

l'île de Terre-Neuve et celles qui environnent le golfe ?

R. Il prit possession du pays au nom du roi de France, François Ier, et remit à la voile, le 15 août, pour retourner à St.-Malo, où il arriva le 5 septembre suivant.

— Sur le rapport avantageux qu'il fit au roi de son voyage, il obtint une commission plus ample que la première, avec trois navires et de bons équipages.

D. Par qui Cartier fut-il accompagné dans le second voyage qu'il fit en Canada, le 19 mai 1535 ?

R. Il fut accompagné de plusieurs gentilshommes, qui voulurent le suivre en qualité de volontaires.

— Cette seconde traversée ne fut pas aussi courte que la première ; car il s'éleva de violentes tempêtes, les vaisseaux furent séparés les uns des autres, et ne se rejoignirent que le 20 juillet. Le 10 août, Cartier entra dans une baie à laquelle il donna le nom de *St. Laurent*, en l'honneur du saint dont on célébrait ce jour-là la fête, et ce nom s'étendit, d'abord à tout le golfe, et ensuite au grand fleuve qui s'y décharge, et qu'on avait appelé auparavant *Riviere du Canada*. Il remonta le fleuve avec ses trois vaisseaux et arriva à l'embouchure du *Saguenay* le 1er septembre ; de là, il s'avança jusqu'à l'île aux Coudres, où il mouilla, et continua de remonter le fleuve jusqu'à une petite rivière qu'il nomma *Ste.-Croix*, et qui porte présentement le nom de *St.-Charles*.

D. Quelle visite reçut-il, le lendemain de son arrivée en cet endroit ?

R. Il y reçut la visite de *Donnacona*, chef de la bourgade de *Staduconé*, qui était située sur l'émi-

nence où est maintenant bâtie la haute-ville de Québec.

—Il traita avec ce chef au moyen de deux sauvages qu'il avait emmenés en France, l'année précédente, et qui entendaient un peu la langue française.

D. Jusqu'où Cartier remonta-t-il le fleuve ?

R. Il le remonta jusque vis-à-vis la bourgade sauvage *d'Hochelaga*, située à l'endroit où est aujourd'hui Montréal.

—Il n'eut qu'à se louer du bon accueil que lui firent les naturels du pays. Pendant le séjour qu'il fit en cet endroit, il monta sur la montagne, au pied de laquelle la bourgade était bâtie, et lui donna le nom de *Mont-Royal*, ou *Mont-Réal*, comme on s'exprimait de son temps. Il découvrit là une grande étendue de pays dont la vue le charma, et à juste titre.

D. Que trouva-t-il à Ste. Croix, y étant de retour ?

R. Il y trouva un fort de pieux debout, que ses gens avaient construit pour se garantir de toute surprise de la part des sauvages, et il résolut d'y passer l'hiver.

—Bientôt ses gens furent attaqués du scorbut, et il en mourut un grand nombre ; mais une tisane, faite avec la feuille et l'écorce de l'épinette blanche bouillies ensemble, rendit la santé aux autres. Dès que la navigation fut ouverte, Cartier se rembarqua pour la France, avec deux de ses vaisseaux, abandonnant le troisième, faute de bras pour le manœuvrer.

D. Comment les Français trouvèrent-ils le Canada, lorsqu'ils en firent la découverte ?

R. Ils trouvèrent cette vaste région partout couverte d'épaisses forêts.

— Le climat était rigoureux en hiver, surtout dans la partie septentrionale : le changement du chaud au froid et du froid au chaud y était quelquefois subit ; mais l'air était salubre. Le poisson abondait dans les lacs et les rivières, et le gibier dans les forêts. Le pays n'était pas infesté de bêtes venimeuses ou féroces, si l'on en excepte le serpent à sonnette et l'ours, dont la rencontre pût être parfois dangereuse.

D. Par quelles nations le Canada était-il alors habité ?

R. Il était habité par diverses tribus sauvages, qui différaient peu entre elles par le caractère, les mœurs et les usages.

— Au nord on trouvait les *Esquimaux*, peuple faible et ressemblant à certains égards aux Lapons, déjà connus des Européens : le long de la mer, au sud du golfe Saint-Laurent, étaient les *Souriquois*, les *Cannibas* et les *Abénaquis*. En remontant le fleuve, on trouvait d'abord les *Montagnais*, qui habitaient les bords de la rivière du Saguenay et du Lac St.-Jean. Les *Algonquins* occupaient les bords du grand fleuve, depuis Québec jusqu'à Montréal. Au midi des grands lacs Erié et Ontario était la nation *Iroquoise*, composée de cinq tribus, dont voici les noms : *Agniers*, *Onnontagnés*, *Goyongouins*, *Onneyouths* et *Tsonnonthouans*. Au nord-ouest des Iroquois, entre les lacs Erié et Huron, était la tribu nombreuse des *Hurons*. Les *Outaouais* fréquentaient les bords de la grande rivière qu'on a depuis appelée de leur nom.

D. Quelles étaient les mœurs de ces sauvages ?

R. La plupart, excepté les Iroquois, étaient de mœurs assez douces dans le commerce ordinaire de la vie ; mais dans leurs guerres, ils étaient tous

d'une cruauté révoltante, tourmentant leurs prisonniers de la manière la plus horrible, et poussant la barbarie jusqu'à les manger.

— Ils croyaient à l'existence d'un Etre Suprême, et ils l'appelaient dans leur langue le *Grand-Esprit*; ils croyaient aussi à une vie à venir, mais ils n'en avaient que des idées fantastiques et bizarres, comme la plupart des autres sauvages. Leurs arts se bornaient à faire des cabanes, des canots, des filets, des habits de peaux de bêtes et des armes, dont les plus ordinaires étaient l'arc et la flèche ; ils savaient aussi sculpter et teindre grossièrement et cultivaient quelques légumes.

Q. Que dit Cartier, dans la description qu'il donne de la bourgade *d'Hochelaga?*

R. Il dit qu'elle était à peu près ronde, que trois enceintes de palissades y renfermaient environ 50 cabanes, longues de plus de 50 pas chacune et larges de 14 ou 15, et faites en forme de tonnelles.

— On entrait dans la bourgade par une seule porte, au-dessus de la quelle, aussi bien que le long de la première enceinte, régnait une espèce de galerie, où l'on montait avec des échelles, et qui était pourvue de pierres et de cailloux, pour la défense de la place.

§ II

D. Qui fut nommé pour continuer les découvertes en Canada ?

R. Ce fut le sieur de Roberval, gentilhomme picard, renommé par sa bravoure et son activité.

— François 1er lui fit émaner des lettres patentes, par lesquelles il le nommait son vice-roi et lieutenant-général

en Canada. Il partit, l'année 1541, avec cinq vaisseaux, ayant sous lui Jacques Cartier, en qualité de premier pilote.

D. Quel fut le succès du voyage du premier gouverneur du Canada ?

R. Ce fut de bâtir un fort près de l'embouchure du St. Laurent, sur une plage stérile et sous un climat extrêmement rigoureux.

—Il y laissa Cartier pour commandant avec une forte garnison, des vivres en abondance et un de ses vaisseaux, et repartit pour aller chercher en France de plus grands secours ; en ayant obtenu, il revint dans la colonie, où il fit quelques découvertes au-dessus de Terre-Neuve, et repartit de nouveau pour la France. Il fut retenu pendant plusieurs années, après lesquelles il fit un troisième armement, en 1549, et périt dans le voyage, avec tous ceux qui l'accompagnaient. Ce malheur fut cause qu'il s'écoula près d'un demi-siècle avant qu'on pensât de nouveau en France à établir une colonie dans le Canada.

D. Quel fut le second gouverneur du Canada ?

R. Ce fut le marquis de la Roche, seigneur breton, qui obtint ce titre de Henri IV, avec tous les pouvoirs qu'avait eus le sieur de Roberval.

—Il arma un vaisseau sur lequel il s'embarqua le printemps de l'année 1598, pour aller reconnaître le pays dont il devait être, pour ainsi dire, le monarque. Il passa près de *l'Ile de Sable*, et y débarqua quarante malheureux, qu'il avait tirés des prisons de France ; il visita ensuite les côtes de l'Acadie, et après avoir pris toutes les connaissances dont il croyait avoir besoin, il remit à la voile pour s'en retourner ; arrivé en France, il y éprouva de grands contretemps, et mourut de chagrin, après avoir fait pour l'établissement de sa colonie de grandes et inutiles dépenses.

D. Qui est-ce qui sollicita auprès du roi la commission de M. de la Roche ?

R. Ce fut M. de Chauvin, capitaine de vaisseau, qui obtint le privilége exclusif de la traite des pelleteries en Canada, avec les prérogatives attachées à la commission de M. de la Roche.

—Il fit le voyage du Canada avec Pontgravé, riche négociant de St. Malo, dans le seul but de commercer avec les sauvages ; mais il mourut l'année suivante, et eut pour successeur le commandeur de Chatte, gouverneur de Dieppe.

D. Que fit M. de Chatte, ayant obtenu le gouvernement du Canada ?

R. Il forma une compagnie, où entrèrent des gentilshommes et des marchands.

—Il fit un armement dont il confia la conduite à M. de Pontgravé, auquel fut associé Samuel de Champlain, capitaine de vaisseau. Ils partirent en 1603, laissèrent leurs vaisseaux à Tadousac, et remontèrent le fleuve dans un bateau léger, jusqu'au *Sault Saint-Louis*, c'est-à-dire, un peu plus haut que l'endroit où Cartier s'était arrêté. A leur retour en France, ils trouvèrent le commandeur de Chatte mort.

D. A qui Henri IV confia-t-il le titre de vice-amiral et de lieutenant-général dans toute l'étendue du Canada ?

R. A M. de Monts, gentilhomme saintongeais.

—M. de Monts conserva la compagnie formée par son prédécesseur, et l'augmenta même de plusieurs négociants. Il équipa quatre vaisseaux et partit du Hâvre le 7 mars 1604, avec M. de Champlain ; il arriva le 6 mai dans un port de l'Acadie, et y fonda Port-Royal, dans la baie de Fundy.

D. Que fit M. de Champlain en l'année 1608?

R. Il examina soigneusement en quel endroit il pourrait fixer avec avantage l'établissement que le roi voulait qu'on fît sur le St. Laurent.

—Il arrêta son choix sur la rive septentrionale de ce fleuve, à 120 lieues de son embouchure. Champlain ne pouvait trouver un lieu plus convenable pour son établissement; car un vaste bassin, ou plussieurs flottes peuvent mouiller en sûreté; des rivages bordés de rochers à pic et parsemés de forêts; deux promontoires pittoresques (de Lévi et du Cap aux Diamants); la belle cascade de la rivière Montmorency, justifient ce choix et concourent à donner à l'ancienne capitale du Canada un aspect imposant et magnifique. Il commença l'établissement le 8 juillet, y construisit quelques baraques pour lui et les siens, et fit défricher les terres qui se trouvèrent fertiles.

D. Que firent les Algonquins, les Montagnais et les Hurons pendant l'hiver de 1609?

R. Ils recherchèrent l'alliance de M. de Champlain, et lui proposèrent de les accompagner dans une expédition contre les Iroquois, leurs ennemis communs.

—Il s'embarqua sur le Saint-Laurent avec ses alliés et deux Français qui l'accompagnèrent; il remonta la rivière Richelieu jusqu'au lac auquel il donna son nom. Le lendemain, dès que le jour parut, Champlain plaça ses deux Français et quelques Sauvages dans le bois pour prendre les ennemis en flanc; ceux-ci étaient au nombre de 200. Quand les deux partis furent en présence, les Algonquins et les Hurons s'arrêtèrent et se partagèrent en deux bandes; ils laissèrent le milieu à M. de Champlain. Celui-ci, habillé à l'européenne, avec son arquebuse et ses autres armes, fut pour les Iroquois un spectacle nouveau et singulier: mais

quand ils virent le premier coup de son arquebuse, où il avait mis trois balles, renverser morts deux de leurs chefs et en blesser dangereusement un troisième, leur frayeur fut égale à leur étonnement ; alors ils ne songèrent plus qu'à fuir.

D. Que firent les alliés vainqueurs après la victoire ?

R. Ils se rassasièrent des vivres que les Iroquois avaient abandonnés, sautèrent et dansèrent sur le champ de bataille, et reprirent la route de leur pays.

— Après avoir fait quelques lieues, ils s'arrêtèrent pour mettre à mort un de leurs prisonniers. Les cruautés qu'ils exercèrent en cette occasion firent horreur à Champlain, qui demanda de pouvoir mettre fin au supplice du prisonnier, et lui cassa la tête d'un coup d'arquebuse.

D. Que fit Champlain étant retourné à Québec ?

R. Il y fut joint par Pontgravé, et s'embarqua avec lui pour la France, laissant la colonie naissante sous les ordres de Pierre Chauvin, homme brave et intelligent.

— Il fut bien reçu du roi, à qui il rendit compte de la situation où il avait laissé le Canada, que l'on commença alors à appeler *Nouvelle-France*. Le printemps suivant (1610), on lui confia encore deux vaisseaux, et il arriva à Tadousac le 8 avril.

D. Que firent les Sauvages alliés, ayant appris le retour de M. de Champlain ?

R. Ils s'assemblèrent en grand nombre auprès de lui, et l'engagèrent encore de les accompagner à la guerre contre les Iroquois.

— Cette seconde expédition fut aussi heureuse que la première ; les Iroquois furent forcés dans leur retranchement et périrent tous. Après cette victoire, Champlain retourna en France, emmenant avec lui un Sauvage pour apprendre la langue française.

§ III.

D. En quelle année les Jésuites arrivèrent-ils en Acadie ?

R. En 1611, le 12 juin, les Pères Masse et Biart arrivèrent au Port-Royal, pour apprendre la langue des naturels du pays, et leur prêcher l'Evangile.

— Vers le même temps, la mort du roi Henri IV avait achevé de ruiner les affaires et le crédit de M. de Monts ; la reine régente nomma alors le prince de Condé protecteur de la Nouvelle-France, et M. de Champlain pour son lieutenant. Celui-ci fut retenu en France toute l'année 1612.

D. Que fit M. de Champlain au printemps de 1613 ?

R. Il se rembarqua pour le Canada, et mouilla, le 7 mai, devant Québec.

— Il trouva l'habitation en si bon état, qu'il monta de suite jusqu'à Montréal. Après avoir séjourné quelque temps dans cette île, il descendit à Québec, et se rembarqua pour la France vers le milieu de l'été. Il en repartit l'année suivante avec quatre Récollets qu'il avait demandés, et arriva à Québec au printemps de 1614. Il monta incontinent à Montréal et y trouva des Hurons, qui l'engagèrent dans une troisième expédition contre les Iroquois.

D. Quel fut le succès de la troisième expédition contre les Iroquois ?

R. Elle ne fut point avantageuse aux Hurons, car M. de Champlain ayant été blessé grièvement, les Hurons se retirèrent avec honte et perte.

— Aussitôt que M. de Champlain fut guéri, il retourna à Québec, et s'embarqua pour la France en 1615.

D. Quel complot les Sauvages confédérés firent-ils en l'année 1616 ?

R. Ils complotèrent, on ne sait par quel mécontentement, de se défaire de tous les Français.

— Ils s'assemblèrent au nombre de 800, près des Trois-Rivières, pour délibérer sur les moyens de faire main basse sur eux ; mais un frère Récollet, nommé Duplessis, qui avait été chargé de l'instruction des Français et des Sauvages établis depuis peu en cet endroit, fut instruit de leur dessein par l'un d'entre eux ; il les engagea à se désister de leur entreprise et se chargea de négocier leur parfaite réconciliation avec M. de Champlain, arrivé de France depuis peu.

D. Qu'arriva-t-il en l'année 1620 ?

R. Le prince de Condé céda la vice-royauté du Canada au maréchal de Montmorency.

— Le nouveau vice-roi continua la lieutenance à Champlain, qui, persuadé que le Canada allait prendre une nouvelle face, y amena sa famille.

D. Que firent les Iroquois en l'année 1621 ?

R. Ils parurent en armes jusque dans le centre de la colonie.

— Ils se proposaient d'exterminer les Français qui s'étaient alliés avec les Algonquins et les Hurons, leurs ennemis ; un de leurs partis de guerre attaqua des Français près du Sault St.-Louis ; ceux-ci les repoussèrent avec le secours de leurs alliés ; mais un autre parti alla investir le couvent

des Récollets, sur la rivière St. Charles, où il y avait un petit fort; n'ayant osé attaquer cette place, les Iroquois se jetèrent sur les Hurons, qui se trouvaient aux environs, en prirent quelques-uns et les brûlèrent. Ils ravagèrent tous les environs du couvent, puis se retirèrent.

D. Que fit M. de Champlain, n'ayant point de forces suffisantes pour réprimer ces barbares?

R. Il députa au roi et au duc de Montmorency, pour demander des secours que la compagnie avait jusque-là négligé d'envoyer.

— La compagnie fut en conséquence supprimée, et Guillaume et Eméric de Caen entrèrent dans tous ses droits. M. de Champlain en apprit la nouvelle par une lettre du vice-roi, qui lui enjoignait de prêter main forte à ces négociations. Tout le monde, excepté Champlain, s'était si peu occupé de l'établissement du Canada, qu'on ne comptait à Québec, en 1622, que cinquante-deux habitants, y compris les femmes et les enfants.

D. Que fit M. de Champlain, en l'année 1624, pour mettre sa colonie en sûreté?

R. Il fit bâtir le fort de Québec, et aussitôt qu'il fut achevé, il repassa en France avec sa famille.

— Il trouva le duc de Montmorency traitant de sa vice-royauté avec le duc de Ventadour. Ce dernier ne se chargeait des affaires de la Nouvelle-France que pour y procurer la conversion des Sauvages; aussi son premier soin fut-il d'y faire passer des Jésuites comme missionnaires. L'année 1625, arrivèrent au Canada les Pères Masse, de Brebeuf et Charles Lalement, Jésuites; et l'année suivante, plusieurs autres Pères de la même compagnie, ayant frété un petit bâtiment, amenèrent avec eux plusieurs ouvriers.

D. Comment M. de Champlain trouva-t-il la colonie, étant de retour à Québec?

R. Il la trouva dans un grand état de faiblesse par la faute des associés des sieurs *de Caen*, qui ne s'occupaient que de la traite des pelleteries.

— Vers le même temps, il se forma une nouvelle compagnie de cent associés, pour le soutien du Canada; elle était composée du cardinal de Richelieu, du maréchal d'Effiat, du commandeur de Razilli, de l'abbé de la Magdeleine, de M. de Champlain et de plusieurs autres personnes de condition. Il y avait tout lieu d'espérer que la colonie allait faire des progrès rapides, sous les auspices de cette puissante association; mais les premiers vaisseaux qu'elle expédia en 1627 furent pris par les Anglais, qui en même temps brûlèrent les établissements que les Français avaient à Tadousac.

D. Qu'arriva-t-il en l'année 1629 ?

R. Une escadre anglaise s'étant présentée devant Québec, et M. de Champlain ne recevant aucun secours de la France, fut obligé de se rendre.

— Vers le même temps, les Anglais s'emparèrent aussi de tous les postes que les Français avaient en Acadie. En 1632, la paix s'étant faite entre les deux nations, les Anglais rendirent aux Français tout ce qu'ils leur avaient pris durant la guerre.

D. En quelle année M. de Champlain fut-il de nouveau nommé gouverneur du Canada ?

R. En 1633; il partit de France avec une escadre qui portait beaucoup plus que ne valait alors toute la colonie.

— Sa première vue fut de s'attacher à la nation huronne, et de la soumettre au joug de l'Evangile.

D. Quel bien la paix procura-t-elle à la religion ?

R. Ce fut l'arrivée de plusieurs missionnaires

Récollets et Jésuites, pour annoncer l'Evangile aux Sauvages.

—Le Père Charlevoix remarque qu'en moins de trois ans après la restitution du Canada, il y eut quinze Jésuites dans le pays. Tous ces missionnaires se distinguèrent par une piété, un zèle, une résignation et un dévouement extraordinaires. Le premier fruit de leur zèle fut l'établissement d'un collége à Québec, pour l'instruction des enfants français et sauvages, en l'année 1635.

D. Quelle perte la colonie fit-elle la même année ?

R. Elle perdit M. de Champlain, qui mourut à Québec.

—Il fut universellement regretté, et à juste titre ; car c'était un homme de bien et de mérite ; il avait des vues droites et était doué de beaucoup de pénétration. Ce qu'on admirait le plus en lui, c'étaient son activité, sa constance à suivre ses entreprises, sa fermeté et son courage dans les plus grands dangers, un zèle ardent et désintéressé pour le bien de l'État, un grand fond d'honneur, de probité et de religion. Son successeur dans le gouvernement fut M. de Montmagny, chevalier de Malte.

D. Que firent les Iroquois au commencement de l'année 1636 ?

R. Ils parurent en armes au milieu du pays des Hurons, qui les repoussèrent avec l'aide du peu de Français qu'il y avait parmi eux.

—Cependant les missionnaires continuèrent leurs travaux parmi les Hurons, une partie de ceux qui s'étaient faits chrétiens, ou qui désiraient le devenir, laissèrent leur pays, et vinrent former auprès de Québec, en 1637, une bourgade qui fut appelée *Syllery*, du nom du seigneur qui avait projeté cet établissement.

D. Quel fut le second fruit du zèle des Jésuites ?

R. Ce fut l'établissement d'une école pour l'instruction des jeunes filles, et d'un hôpital pour le soulagement des malades, dans la cité de Québec.

— Ils furent aidés dans cette entreprise par Madame la duchesse d'Aiguillon, qui fonda l'Hôtel-Dieu, et par Madame de la Peltrie, qui consacra ses biens et sa personne pour l'établissement des Ursulines. Les religieuses Hospitalières, au nombre de trois, étaient de la maison de Dieppe, en France ; elles partirent de cette ville avec trois Ursulines, le 4 mai 1639, sur un vaisseau qui n'arriva à Québec que le 1er août. Tous les travaux cessèrent ; toutes les boutiques furent fermées. Le gouverneur reçut les religieuses françaises à la tête de ses troupes, et au bruit du canon : il les mena à l'église, où le *Te Deum* fut chanté en actions de grâces. Les Hospitalières s'établirent à Syllery, et les Ursulines restèrent à Québec.

D. Que firent les Iroquois en l'année 1640 ?

R. Ils tombèrent inopinément sur une tribu éloignée et y firent un massacre épouvantable.

— Ils étaient si animés contre les Hurons, qu'ils en vinrent jusqu'à proposer la paix aux Français, à condition que leurs alliés n'y seraient pas compris. Pendant qu'un conseil se tenait à ce sujet aux Trois-Rivières, les Iroquois en sortirent pour aller piller plusieurs canots de Hurons et d'Algonquins qui venaient d'arriver chargés de pelleteries. Un procédé aussi indigne montra le peu de fond qu'il y avait à faire sur leur parole ; en conséquence la négociation fut rompue à l'heure même.

§ IV.

D. Quelle association se fit-il en l'année 1640

pour le soutien de la religion catholique en Canada, et pour la conversion des sauvages ?

R. Plusieurs personnes, tant ecclésiastiques que laïques, animées d'un zèle religieux, s'associèrent sous le nom de *Compagnie de Montréal.*

— L'année 1641, M. Chaumeday de Maison-Neuve, un des associés, y amena plusieurs familles de France, et arriva à Québec au mois de septembre ; comme la saison était trop avancée pour se rendre de suite dans l'île de Montréal, où il n'y avait pas d'habitation, il fut obligé d'attendre au printemps suivant. Le débarquement se fit, le 17 mai 1642, sur la pointe nommée depuis *Pointe à Callières*, en présence de M. de Montmagny, gouverneur, et du supérieur des Jésuites, qui célébra aussitôt la messe dans une petite chapelle qui avait été bâtie pour cette fin. Bientôt après, une nouvelle recrue arriva de France, puis une troisième l'année suivante. L'établissement fut nommé *Ville-Marie*, prit la forme d'un commencement de ville et fut entouré d'une palissade de pieux debout.

D. Que fit le gouverneur-général, pour empêcher les Iroquois de pénétrer dans la colonie ?

R. Il fit bâtir un fort à l'entrée de la rivière Richelieu.

— Ce fort fut achevé en peu de temps, quoique pussent faire sept cents Iroquois, qui vinrent fondre sur les travailleurs, et qui furent repoussés avec perte. Ces ennemis communs de tous les autres habitants du Canada, assurés d'être soutenus par les Hollandais de *Manhatt* (New-York), qui commençaient à leur fournir des armes et des munitions, et à qui ils vendaient les pelleteries qu'ils avaient enlevées aux alliés des Français, ne cessaient pas leurs courses et leurs brigandages. Ils prirent le Père Jogues, qui se rendait chez les Hurons, et le P. Bressani, sur le lac St. Pierre. Ces religieux furent horriblement maltraités ;

tous ceux qui les accompagnaient furent tués ou faits prisonniers. Vers le même temps, on reçut du pays des Hurons les nouvelles les plus désastreuses : les Iroquois détruisaient par le feu des bourgades entières, et en massacraient tous les habitants.

D. Qu'arriva-t-il en l'année 1645 ?

R. M. de Montmagny invita les Iroquois, les Hurons et les Algonquins à se rendre aux Trois-Rivières, pour y traiter la paix.

— La paix ayant été conclue, on vit, l'hiver suivant, les Iroquois, les Hurons et les Algonquins chasser ensemble aussi paisiblement que s'ils eussent été de la même nation. Mais la paix ne fut pas de longue durée ; car les Iroquois attaquèrent, l'une après l'autre, les bourgades huronnes et en massacrèrent les habitants ; plusieurs missionnaires furent enveloppés dans ces massacres, entre autres les Pères Gabriel Lalement, Garnier, Daniel et de Brebeuf.

D. Que firent les Iroquois après l'anéantissement ou la dispersion des Hurons ?

R. Ils ne regardèrent plus les forts et les retranchements des Français comme des barrières capables de les arrêter.

— Ils parcoururent le pays et se répandirent en grandes troupes dans les environs des habitations : un de leurs partis s'étant approché des Trois-Rivières, M. Duplessis, qui y commandait, voulut marcher contre eux ; il fut tué dans le combat, et sa mort donna un nouveau relief aux armes des Iroquois. Ils n'étaient pas animés contre les Français seuls, mais encore contre toutes les tribus sauvages qui avaient porté secours ou donné asile aux Hurons. En 1651, ils pénétrèrent chez les *Attikamègues* et autres sauvages du nord et ne laissèrent pas un village dont ils n'eussent égorgé ou dispersé les habitants.

D. Par qui M. de Montmagny fut-il remplacé dans le gouvernement du Canada ?

R. Par M. d'Aillebout, commandant aux Trois-Rivières, et celui-ci par M. de Lauzon, en 1651.

— A peine ce dernier fut-il arrivé dans son gouvernement, qu'il comprit la nécessité d'opposer une digue à ce torrent ; mais il n'avait amené aucun secours de France, et la colonie était loin d'avoir des forces suffisantes pour rétablir la sûreté et la tranquillité.

D. Qu'arriva-t-il en l'an 1653 ?

R. Deux cents Iroquois surprirent, dans l'île de Montréal, 20 Français et les enveloppèrent de toutes parts.

— Ces derniers firent si bonne contenance, et se défendirent avec tant de résolution, qu'ils mirent les barbares en fuite, après en avoir tué un grand nombre. Dans le même temps 500 Agniers s'approchèrent des Trois-Rivières, et tinrent ce poste bloqué pendant quelque temps.

D. Par qui M. de Lauzon fut-il remplacé dans le gouvernement du Canada ?

R. Il fut remplacé par M. d'Argenson, qui débarqua à Québec le 11 juillet 1658.

— Le lendemain de son arrivée, il fut assez surpris d'entendre crier *aux armes*, et d'apprendre que les Algonquins venaient d'être massacrés par les Iroquois, sous le canon du fort. Il détacha aussitôt 200 hommes, Français et Sauvages, pour courir après ces barbares, mais ils ne purent être atteints. Peu de temps après, des Agniers vinrent pour surprendre le poste des Trois-Rivières : ils envoyèrent huit hommes sous prétexte de parlementer, mais pour observer l'état de la place ; ils furent emprisonnés et on en fit bonne justice, ce qui procura quelque repos à la colonie.

D. Quelle consolation la colonie reçut-elle au milieu de tous ces désastres ?

R. Ce fut de recevoir Monseigneur François de Laval en qualité de vicaire apostolique.

— Il débarqua à Québec, le 6 juin 1659, accompagné de plusieurs prêtres séculiers. D'autres prêtres le vinrent joindre les années suivantes, et à mesure qu'ils arrivèrent, ils furent mis en possession des cures, dont les Récollets et les Jésuites avaient été chargés jusque-là, parce qu'ils étaient les seuls prêtres qu'il y eût en Canada, si l'on en excepte l'île de Montréal. Dès 1647, le Séminaire de St. Sulpice de Paris avait acquis, par achat, tous les droits des premiers possesseurs de cette île. L'abbé de Quélus y vint cette année, avec plusieurs prêtres, pour y fonder un séminaire. Toute la colonie applaudit à cette entreprise, qui fut bientôt suivie de l'Hôtel-Dieu, à laquelle M. de la Dauversière et Madame de Bouillon contribuèrent le plus puissamment. La Congrégation de Notre-Dame avait été instituée, quelques années auparavant, par Mademoiselle Marguerite Bourgeois.

D. En quel état était la colonie pendant les années 1660 et 1661 ?

R. Ne recevant aucun secours de France, elle semblait ne se soutenir que par une espèce de miracle ; car les habitants ne pouvaient s'éloigner des forts sans courir risque d'être massacrés ou enlevés.

— Sept cents Iroquois, après avoir défait un grand parti de Français et de sauvages, tinrent Québec comme bloqué, pendant plusieurs mois. Il se retirèrent vers l'automne, mais au printemps suivant, plusieurs partis reparurent en différents endroits de la colonie et y firent de grands dégats. Un prêtre du Séminaire fut tué en revenant de dire la messe à la campagne ; M. de Lauzon, sénéchal de la Nouvelle-France,

et fils du précédent gouverneur, avec plusieurs personnes de considération, eut le même sort. Enfin, depuis Tadousac jusqu'à Montréal, on ne voyait que des traces sanglantes du passage de ces féroces ennemis.

D. Quel autre fléau désola la colonie dans le même temps ?

R. C'était une espèce de coqueluche qui se tournait en pleurésie et qui attaquait indistinctement les Français et les Sauvages, mais particulièrement les enfants.

— Pendant que ce terrible fléau ravageait la colonie, le baron d'Avaugour arriva de France pour remplacer M. d'Argenson dans le gouvernement général du Canada. Son premier soin fut de visiter tous les postes de son gouvernement ; après cette visite, il écrivit en France pour demander les troupes et les munitions qui lui paraissaient nécessaires ; il reçut 400 hommes avec plusieurs officiers de mérite (662). L'arrivée de ce renfort causa la plus grande joie dans Québec.

D. Par quoi cette joie fut-elle troublée ?

R. Par la dissension qui éclata entre le gouverneur et l'évêque au sujet de la traite de l'eau-de-vie avec les Sauvages.

— Le prélat prit le parti de passer en France pour porter ses plaintes au pied du trône. Le roi lui donna gain de cause, et il y a lieu de croire que ce fut à sa demande que M. d'Avaugour fut rappelé.

§ V.

D. Qu'y eut-il de remarquable à la fin de l'année 1662 ?

R. La fin de cette année et une partie de la suivante furent remarquables par une suite de violents tremblements de terre et de plusieurs phénomènes, qui jetèrent l'épouvante dans la colonie et produisirent la conversion de plusieurs pécheurs endurcis.

D. Par qui M. d'Avaugour fut-il remplacé dans le gouvernement de la colonie ?

R. Par M. de Mésy, qui arriva à Québec au printemps de l'année 1663.

— Ce fut cette même année que le gouvernement royal fut établi dans le Canada. L'édit de création portait que le conseil serait composé du gouverneur-général, de l'évêque, de l'intendant, de quatre conseillers, d'un procureur-général et d'un greffier en chef.

D. Pourquoi M. de Mésy fut-il rappelé en France ?

R. Pour s'être brouillé avec l'évêque et les principaux employés de la colonie.

— Il eut pour successeur Daniel de Rémi, seigneur de Courcelles, officier de mérite et d'expérience.

D. En quelle année le marquis de Tracy fut-il nommé vice-roi en Amérique ?

R. Ce fut en l'année 1665 ; il arriva à Québec au mois de juin de la même année, avec quelques compagnies du régiment de Carignan.

— Le reste du régiment arriva avec M. de Salières, qui en était colonel, sur une escadre qui portait aussi MM. de Courcelles et Talon, un grand nombre de familles, quantité d'artisans et d'engagés, les premiers chevaux qu'on ait vus en Canada, des bœufs, des moutons, etc., en un mot, une colonie plus considérable que celle qu'on venait renforcer.

D. Que fit le vice-roi pour garantir la colonie des incursions des Iroquois ?

R. Il fit construire trois forts : le premier à Sorel, le second à Chambly, et le troisième à Ste. Thérèse.

— Ces ouvrages, qui furent exécutés avec une diligence extrême, intimidèrent d'abord les Iroquois, surtout les Agniers, et leur bouchèrent le passage principal et ordinaire pour entrer dans la colonie ; mais ces barbares ne tardèrent pas à s'en ouvrir plusieurs autres.

D. Où le vice-roi porta-t-il la guerre ensuite ?

R. Il la porta chex les Agniers.

— Son armée était composée de 600 soldats du régiment de Carignan, un pareil nombre de Canadiens et environ 100 Sauvages de différentes tribus. Les Agniers, effrayés de l'approche des Français, abandonnèrent leurs villages et furent se mettre à couvert dans des lieux où il ne fut pas possible de les atteindre. On s'en vengea sur leurs cabanes, qu'on brûla. Après cette expédition, le marquis de Tracy s'embarqua pour la France.

D. Quel arrêt le Conseil supérieur rendit-il en septembre 1667 ?

R. Il rendit un arrêt portant que les dîmes ne seraient levées qu'au vingt-sixième et qu'elles seraient payées en grains.

— Vers le même temps, les Pères Garnier, Bruyas, Millet et Carheil, Jésuites, s'établissaient, comme missionnaires, dans les cantons iroquois ; et les Pères Dablon Marquette, Allouez et autres, allaient visiter des tribus sauvages jusqu'alors inconnues, les *Poutéouatamis*, les *Miamis*, les *Outagamis*, les *Sakis*, les *Illinois*, etc., et se fixaient au *Sault Ste. Marie* et sur les bords des grands lacs *Supérieur* et *Michigan*.

D. En quelle année Québec fut-il érigé en évêché ?

R. Ce fut en l'année 1670.

—Le roi (Louis XIV) avait consenti, à la fin, que cet évêché dépendît immédiatement du Saint-Siége, mais sans cesser d'être uni à l'Eglise de France.

D. Quelle était la conduite des chrétiens de Montréal vers le même temps ?

R. Toute l'île de Montréal, dit le Père Charlevoix, ressemblait à une communauté religieuse, parce qu'on avait eu, dès le commencement, une attention particulière à n'y recevoir que des habitants d'une conduite exemplaire.

—Ils étaient, d'ailleurs, les plus exposés aux courses des Iroquois, et, ainsi que les Israélites au retour de la captivité de Babylone, ils s'étaient vus obligés, en bâtissant leurs maisons et en défrichant leurs terres, d'avoir presque toujours leurs outils d'une main et leurs armes de l'autre, pour se défendre d'un ennemi qui ne faisait la guerre que par surprise.

D. Quelle conduite M. de Courcelles tint-il à l'égard de trois soldats français qui avaient enivré un chef iroquois et l'avaient ensuite assassiné ?

R. Il fit casser la tête aux assassins en présence des Iroquois qui étaient venus se plaindre au gouverneur.

— Pendant que M. de Courcelles maintenait, par sa fermeté, la bonne intelligence entre les Français et les Sauvages, et faisait régner la paix parmi ces derniers, la petite vérole ravageait le nord du Canada et achevait de dépeupler presque entièrement ces vastes contrées. Les Attikamègues disparurent ; Tadousac, où l'on avait vu jusqu'à 1200 Sauvages réunis, commença à être entièrement abandonné.

D. Quel dessein conçut M. de Courcelles pour opposer une nouvelle barrière aux Iroquois ?

R. Ce fut de bâtir un fort à l'endroit nommé *Cataracouy*.

—Il n'en eut pas le temps; car, après en avoir tracé le plan et pris toutes les mesures pour le faire exécuter, il se rendit à Québec et y trouva le comte de Frontenac, qui venait le remplacer. Le nouveau gouverneur fit construire le fort l'année suivante (1673), et lui donna son nom.

D. Quelle fut la conduite de M. de Frontenac, dans son nouveau gouvernement ?

R. Il ne tarda pas à se brouiller avec les missionnaires et les ecclésiastiques au sujet de la traite de l'eau-de-vie, qui causait des désordres scandaleux parmi les Sauvages.

—Il fit emprisonner un prêtre du Séminaire de Montréal, ainsi que le gouverneur de cette ville. Il se brouilla ensuite avec l'intendant de la colonie, exila de sa propre autorité le procureur-général et deux des conseillers ; enfin la cour le rappela et la paix fut rétablie dans le pays.

D. Qu'arriva t-il en l'année 1682 ?

R. Robert Cavelier de la Sale, accompagné du chevalier de Tonti et d'une trentaine d'hommes, arriva de France, dans le dessein d'achever les découvertes du Mississipi, commencées par le P. Marquette, Jésuite, et le Sieur Joliette, de Québec.

—Il fit d'abord rebâtir en pierre le fort de *Cataracouy*, et traça le plan de celui de *Niagara*. Il fit construire les premiers vaisseaux qu'on ait vus sur les lacs Erié et Ontario, et bâtit le fort de *St. Louis*, à l'ouest du Mississipi, puis descendit le fleuve jusqu'à son embouchure dans le golfe

du Mexique. Il revint ensuite à Québec, d'où il s'embarqua pour la France.

D. Par qui le comte de Frontenac fut-il remplacé dans le gouvernement du Canada ?

R. Par M. Lefèvre de la Barre, qui arriva à Québec dans l'été de 1682.

— Pendant son administration, il porta la guerre chez les Iroquois, qui étaient mal intentionnés envers les Illinois, alliés des Français ; le succès de cette entreprise ne fut point honorable au gouverneur, qui montra beaucoup de faiblesse dans le traité de paix qu'il conclut avec les Iroquois.

D. Quel fut le successeur de M. de la Barre dans le gouvernement du Canada ?

R. Ce fut le marquis de Denonville, colonel des dragons, qui avait fait preuve de courage et d'habileté, et de qui on pouvait attendre de la fermeté et de la vigueur, lorsque les circonstances l'exigeraient.

— Le premier soin du nouveau gouverneur fut de s'instruire de l'état où se trouvaient les affaires avec les Iroquois. Il ne tarda pas à être convaincu que les Français n'auraient jamais ces peuples pour amis, et que la meilleure politique à suivre était de les humilier, et de les affaiblir au point de leur faire trouver leur sûreté dans la soumission ou la neutralité.

D. Quelle conduite perfide le gouverneur tint-il à l'égard des principaux chefs iroquois ?

R. Il les attira sous divers prétextes à Cataracouy, les fit saisir, enchaîner et conduire à Québec et de là en France, où les galères les attendaient.

— Ce qu'il y eut de pis, c'est que le marquis de Denonville se servit, pour cette affaire, du ministère de deux mission-

naires, les Pères de Lamberville et Millet, sans faire attention que, non seulement il mettait ces religieux en danger de perdre la vie, mais qu'il discréditait sans retour, aux yeux des Sauvages, la religion qu'on leur prêchait.

D. Que fit le gouverneur au commencement de 1687, ayant reçu les renforts qu'il attendait de France ?

R. Il se disposa à faire définitivement la guerre aux Iroquois.

— L'armée fut commandée par le marquis de Denonville, en personne ; elle était composée de 830 soldats, d'environ 1000 Canadiens et de 300 Sauvages. Les Iroquois, au nombre de 800, se défendirent avec vigueur ; mais à la fin ils furent repoussés et prirent la fuite. Les Français les poursuivirent, et pénétrèrent dans le canton de Tsonnonthouan ; ils détruisirent toutes les cabanes, brûlèrent quatre cents mille minots de blé-d'Inde, et tuèrent une immense quantité de pourceaux. Quelques jours après, les Iroquois firent au gouverneur des propositions de paix, qui furent acceptées.

D. Quelle était la population française du Canada en 1688 ?

R. Elle n'était que de 11,249 individus, ou d'un peu plus de 12,000, en y comprenant le gouvernement de l'Acadie.

— Vers le même temps, on forma le projet de conquérir la Nouvelle-York. M. de Callières en ayant communiqué le projet au gouverneur-général, passa en France pour le proposer à la cour, comme le seul moyen de prévenir l'entière destruction de la colonie française du Canada. Le roi ayant lu le plan, l'approuva, mais ce ne fut pas le marquis de Denonville qui fut chargé de le mettre à exécution ; car il fut rappelé en France et remplacé par le comte de Frontenac, qui arriva à Québec le 12 octobre 1689.

§ VI.

D. Quel fâcheux événement arriva-t-il le 25 août 1689 ?

R. 1500 Iroquois descendirent de nuit dans l'île de Montréal, à l'endroit appelé *Lachine*; trouvant tout le monde endormi, ils se mirent d'abord à enfoncer les portes et ensuite à brûler les maisons, et massacrèrent impitoyablement les hommes, les femmes et les enfants.

— En moins d'une heure, ils firent périr dans les plus horribles supplices plus de 200 personnes de tout sexe et de tout âge, et après cette horrible boucherie, ils s'avancèrent jusqu'à une lieue de Montréal, faisant partout les mêmes ravages et exerçant les mêmes cruautés ; et quand ils furent las de ces horreurs, ils firent 200 prisonniers, qu'ils emmenèrent dans leurs villages, où ils les brûlèrent.

D. Quel mal les Iroquois firent-ils encore vers le même temps ?

R. Pendant l'été de 1690, ils firent plusieurs incursions dans la colonie et tuèrent un grand nombre d'habitants et de soldats avec plusieurs officiers de mérite.

— Le comte de Frontenac fit tout ce qu'il put pour arrêter leurs courses, mais la faiblesse de ses ressources ne lui permit pas d'exterminer ces ennemis irréconciliables des Français.

D. Que fit le comte de Frontenac pour se conformer aux intentions de Louis XIV ?

R. Il porta la guerre dans la Nouvelle-York et dans la Nouvelle-Angleterre.

— Les Français eurent d'abord plusieurs avantages sur les Anglais et s'emparèrent de plusieurs forts; mais ces succès, loin d'intimider les habitans de la Nouvelle-York et de la Nouvelle-Angleterre, les portèrent à faire des efforts vigoureux pour chasser les Français du Canada. Ils mirent quatre vaisseaux en mer sous le commandement du chevalier Phipps, et s'emparèrent du Port-Royal, de la Hève, de Chédabouctou et de presque tous les postes que les Français possédaient en Acadie.

D. Que firent les Anglais, la même année 1690 ?

R. Ils mirent en mer une flotte de trente voiles pour s'emparer de Québec.

— La ville fut bombardée pendant quatre jours ; mais les assiégés firent une si vigoureuse résistance, que les assiégeants furent obligés de se rembarquer après avoir perdu 600 hommes, 10 vaisseaux, plusieurs canons et beaucoup de munitions de guerre.

D. Comment se passa l'année 1691 et les suivantes ?

R. Les Iroquois continuèrent leur guerre d'incursions et se mirent en campagne au nombre de 1000.

— Ils établirent leur camp à l'entrée de la rivière des Outaouais et de là envoyèrent des détachements de différents côtés. Ces détachements exercèrent des cruautés inouïes sur les Français qui tombèrent dans leurs mains ; mais en 1695, ils furent complètement défaits dans un combat près de Boucherville, par de la Durantaye.

D. Que fit M. de Frontenac en 1696 ?

R. Il rassembla toutes les troupes et les milices de la colonie et porta la guerre chez les Iroquois.

— Ceux-ci ayant appris l'arrivée des Français, se retirèrent dans les bois. Les Français, pour s'en venger, brûlèrent

le fort et les villages du canton d'Onneyouth et délivrèrent une trentaine de prisonniers. Après cette expédition, l'armée reprit le chemin du Canada.

D. Qu'arriva-t-il pendant que M. de Frontenac ravageait le pays des Iroquois ?

R. M. d'Iberville enlevait aux Anglais un vaisseau de 24 canons, sans perdre un seul homme, et leur prenait par capitulation le fort *Penkuit.*

— De l'Acadie, d'Iberville se rendit à Terre-Neuve, où il enleva aux Anglais le fort et la ville de St. Jean, avec plusieurs postes qu'ils avaient dans l'île. De là il se rendit à la baie d'Hudson, où, sur un vaisseau de 50 canons, il eut à se battre contre trois vaisseaux anglais, dont un était plus fort que le sien, et les autres étaient des frégates de 32 canons. Il coula à fond le premier, s'empara d'une des frégates, et obligea l'autre à prendre la fuite.

D. Quelle perte la colonie fit-elle en l'année 1698 ?

R. Elle perdit le comte de Frontenac, qui mourut âgé de 78 ans.

— Il fut remplacé dans le gouvernement général du Canada par le chevalier de Callières, gouverneur de Montréal. Le nouveau gouverneur possédait les qualités nécessaires dans les circonstances où il se trouvait : par sa fermeté, sa prudence et sa sagacité, il sut tenir les Iroquois en échec et les réconcilier enfin avec les Français et avec les autres tribus sauvages.

D. Qu'arriva-t-il en l'année 1701 ?

R. La paix générale fut signée à Montréal avec toutes les tribus, qui y envoyèrent des députés.

— L'assemblée se tint dans une grande plaine hors de la ville. On y fit une enceinte de 120 pieds de long sur 72 de large ; les soldats furent placés tout autour ; les Sauvages,

au nombre de 1300, étaient rangés dans l'enceinte, en très-bel ordre. Les principaux officiers entouraient le gouverneur-général, qui était placé de manière à pouvoir être vu et entendu de tous. Mais cette paix tant désirée ne fut point de longue durée ; car en 1703, l'Angleterre ayant déclaré la guerre à la France, les colonies américaines soumises aux deux puissances se brouillèrent de même.

D. Quelle perte la colonie fit-elle en l'année 1703 ?

R. Elle perdit M. de Callières, qui mourut à Québec, autant regretté que le méritait le général le plus accompli qu'eut encore eu cette colonie, et l'homme dont elle avait reçu les plus grands services.

—Il fut remplacé par le marquis de Vaudreuil, gouverneur de Montréal. Le premier soin du nouveau gouverneur fut de maintenir la paix avec les cantons iroquois, qui se trouvait menacée par la guerre déclarée entre l'Angleterre et la France.

D. Quelle tentative les Anglais firent-ils en 1704 ?

R. Ce fut de s'emparer de l'Acadie.

—Ils firent partir dix bâtiments de Boston, dont le plus gros portait 60 canons, et le plus petit 12 ; la flotte mouilla dans le bassin de Port-Royal, à deux lieues de la ville, et débarqua 1500 hommes. Il y eut quelques combats ou quelques escarmouches assez vives, dans l'une desquelles les Anglais perdirent leur principal officier. Enfin, ayant trouvé, partout où ils se présentèrent, des Français qui les arrêtèrent, l'amiral fit rembarquer ses troupes, et la flotte sortit le 22 juillet du bassin.

D. Quelle perte les Français firent-ils dans le même temps ?

R. Les Anglais prirent un vaisseau qui portait à Québec M. de St. Vallier, successeur de M. de Laval dans le siége épiscopal, un grand nombre

d'ecclésiastiques, plusieurs riches particuliers, et une cargaison estimée à un million de livres.

— La perte de ce navire fut néanmoins compensée par un véritable avantage pour le Canada : on ne s'y était pas encore avisé, dit Charlevoix, d'y faire de la toile ; la nécessité y fit ouvrir les yeux sur cette négligence ; on sema du chanvre et du lin, qui y réussirent au-delà de ce qu'on avait espéré, et l'on en fit usage.

D. Que firent les Anglais en l'année 1705 ?

R. Ils résolurent de surprendre le Port-Royal et de s'en rendre maîtres.

— Ils mirent en mer 20 bâtiments portant 3000 hommes de troupes. Après plusieurs combats partiels livrés aux environs de la place, les Anglais se rembarquèrent. Les Canadiens qui se trouvèrent au Port-Royal pendant l'attaque, se distinguèrent à leur ordinaire, et ne contribuèrent pas peu à la conservation de la place.

D. Qu'arriva-t-il en l'année 1708 ?

R. Il fut arrêté, dans un grand conseil tenu à Montréal, qu'on ferait une nouvelle incursion sur le territoire anglais.

— Les Français se mirent en route au nombre de 200, et arrivèrent à un village nommé *Haverhill*, défendu par un fort. Ils y trouvèrent beaucoup de résistance ; mais enfin, ils y entrèrent, l'épée et la hache à la main, et y mirent le feu. Toutes les maisons du village eurent le même sort. Il y eut environ 100 Anglais de tués en combattant ; d'autres périrent dans l'embrasement des maisons, et le nombre des prisonniers fut considérable.

D. Quelle résolution les Anglais prirent-ils après cet échec ?

R. De chasser les Français de l'Acadie.

— Ils armèrent 50 bâtiments, et entrèrent dans le bassin de Port-Royal, le 10 octobre 1710 ; ils jetèrent les ancres vis-à-vis du fort, dans le dessein de s'en emparer. Les troupes, commandées par le général Nicholson, se montaient à 3,500 hommes, sans compter les matelots. M. de Subercase, qui commandait à ce poste, n'avait que 300 hommes à opposer aux Anglais ; il se défendit néanmoins, pendant quelques jours, avec assez de vigueur pour tuer beaucoup de monde aux assiégeants ; mais ne pouvant plus tenir, il demanda à capituler, et sortit avec sa garnison, qui ne consistait plus qu'en 150 hommes, tous délabrés, avec armes et bagages.

D. Qu'arriva-t-il à une flotte anglaise qui voulait s'emparer de Québec en 1711 ?

R. Elle fit naufrage dans le fleuve St. Laurent, vis-à-vis les sept îles.

EX BIBLIOTHECA SEMINARII S.S. MARIANOPOLIS

— Huit gros vaisseaux furent submergés et 300 hommes périrent.

D. Quels ordres les gouverneurs-généraux du Canada et des colonies anglaises reçurent-ils de leurs souverains, en l'année 1712 ?

R. Ils reçurent des ordres précis de faire cesser tout acte d'hostilité entre les sujets des deux nations et leurs alliés.

— Par le traité conclu entre Louis XIV et la reine Anne, l'année 1713, la France cédait à l'Angleterre l'Acadie avec la ville de Port-Royal, appelée depuis *Annapolis*, et tout ce que les Français avaient possédé jusqu'alors dans l'île de Terre-Neuve et à la baie d'Hudson : se réservant seulement l'île Royale ou du Cap-Breton, et celle de St. Jean.

§ VII.

D. Que fit le marquis de Vaudreuil en l'année 1714 ?

R. Il s'occupa, de concert avec M. Begon, intendant du Canada, du soin de fortifier et de peupler la colonie.

— Ils écrivirent au ministre pour demander un renfort de troupes, et qu'il fût pris des moyens pour augmenter le nombre des habitants ; car la colonie n'avait alors que 4,484 habitants en état de porter les armes, depuis l'âge de 16 ans jusqu'à 60 ; au lieu que les colonies anglaises en avaient 60,000, et que l'on ne pouvait douter qu'à la première rupture, elles ne fissent un grand effort pour s'emparer du Canada.

D. Qu'arriva-t-il aux contrées de l'ouest du Canada, pendant que les bords du St. Laurent jouissaient de la paix ?

R. Elles furent troublées par les *Outagamis*, connus sous le nom de *Renards*.

— Ces barbares avaient projeté de brûler le fort du Détroit, et de faire main basse sur tous les Français qu'ils y rencontreraient. M. Dubuisson, commandant du fort, ayant été averti à temps du danger qui le menaçait, envoya en diligence avertir les Sauvages, ses alliés, de se rendre auprès de lui. Ils arrivèrent bientôt et en bon ordre. Les Outagamis, avec leurs alliés, perdirent, dans différents combats, plus de 2,000 combattants. Deux ans après, ils se réunirent encore, au nombre de 500 guerriers, pour recommencer leurs incursions : s'étant retranchés dans un fort, ils y furent forcés et demandèrent la paix, qui leur fut accordée.

D. Quel bien la paix procura-t-elle à la colonie ?

R. Elle permit au gouverneur de faire continuer les fortifications de Québec.

— La population de cette ville, en 1720, était de 7,000 personnes, et celle de Montréal, de 3,000. En 1723, on construisit à Québec deux vaisseaux de guerre et six bâtiments

marchands, qui firent voile pour la France cette même année, chargés des productions du pays. Ces productions consistaient en pelleteries, bois de merrain, goudron, tabac, farine, bois et lard salé. Ce commerce d'exportation, florissant pour le temps, était dû à la tranquilité dont le Canada jouissait alors.

D. Quel accident arriva-t-il à un vaisseau français qui venait à Québec, en 1725?

R. Il se brisa sur la côte de l'île Royale, près de Louisbourg.

— Ce vaisseau avait à son bord 250 passagers, parmi lesquels il y avait plusieurs officiers de la colonie, des prêtres séculiers, des Jésuites et des Récollets; le lendemain, la côte parut toute couverte de cadavres.

D. Quelle perte la colonie fit-elle la même année?

R. Elle perdit M. de Vaudreuil, qui mourut le 10 octobre, après avoir gouverné le Canada vingt-et-un ans.

— Le marquis de Beauharnois lui succéda au printemps de l'année 1726. Son premier soin fut de porter la guerre contre les Outagamis, qui continuaient leurs pillages et leurs assassinats contre les Sauvages alliés des Français. Sa petite armée était composée de 1200 hommes, tant Français que Canadiens, Hurons, Iroquois, Outaouais en Nipissingues, et était commandée par M. de Lignery; elle partit de Montréal en canots, le 5 juin 1728, et fit route par la rivière des Outaouais, le lac Nipissingue et la rivière des Français, d'où elle entra dans le lac Huron, traversa le lac Michigan, et arriva au village des Sakis, alliés des Outagamis. A l'arrivée des Français, les Sauvages s'étaient sauvés; il en fut de même du village des Puants; enfin l'armée s'avança jusqu'au dernier fort des Outagamis, mais elle le trouva désert comme les villages. L'armée revint en Canada

après avoir brûlé les cabanes des Sauvages et démoli leurs forts.

D. Que fit le gouverneur de la Nouvelle-France en 1731 ?

R. Il fit ériger une forteresse à la *Pointe à la Chevelure*, sur le lac Champlain.

— Cette forteresse servait de poste avancé, pour tenir en échec les établissements anglais situés sur les rivières d'Hudson et de Connecticut.

D. Quelle maladie ravagea la colonie dans l'été de 1731 ?

R. La petite vérole fit de grands ravages tant parmi les Français que parmi les Sauvages.

— Des familles entières furent enlevées par cette épidémie, contre laquelle on ne connaissait pas alors de préservatif. Vers l'automne, il y eut un tremblement de terre des plus violents, dont les secousses se firent sentir dans toutes les parties alors habitées de la colonie.

D. Qu'arriva-t-il de remarquable, depuis les années 1733 jusqu'au premier siége de Louisbourg, en 1745 ?

R. Il ne se passa aucun événement digne d'entrer dans les annales de la colonie.

— Pendant cet intervalle de silence et de repos, le pays se peuplait de plus en plus, tant par l'accroissement naturel de la population indigène que par l'émigration de France. La colonie faisait aussi des progrès du côté de l'industrie : en 1733, elle commença à exploiter les mines de fer de St. Maurice de Batiscan, et en 1739, la compagnie qui avait entrepris cette exploitation put s'y livrer avec profit pour elle-même et avantage pour le pays.

D. Qu'est-ce qui rendit célèbre l'année 1745 ?

R. Ce fut le siége de Louisbourg et la reddition de cette place aux Anglais, ou plutôt aux colons de la Nouvelle-Angleterre.

— Le 5 février 1745, il fut arrêté, dans l'assemblée générale du *Massachusetts*, qu'il convenait de faire un armement contre Louisbourg, afin d'ôter aux Français, par la prise de cette forteresse, les moyens faciles qu'elle leur fournissait d'incommoder la Nouvelle-Angleterre. On leva aussitôt des troupes au nombre de 4,000 hommes, et on les mit sur une escadre commandée par le commodore Warren, qui les conduisit à Louisbourg, où il commença l'attaque de la place, le 13 mai. Le 23 juin, les commandants anglais décidèrent que le lendemain on donnerait l'assaut à la place, par mer et par terre : les assiégés, effrayés des préparatifs des assiégeants, demandèrent à capituler, et sortirent de Louisbourg avec les honneurs de la guerre ; les troupes furent transportées en France aux frais de l'Angleterre.

D. Que fit le gouvernement français pour reprendre Louisbourg et le Cap-Breton ?

R. Il fit préparer un armement considérable à Rochefort.

— La flotte était composée de 41 vaisseaux de guerre et portait 3,000 hommes de débarquement. Elle partit de Rochefort le 22 juin 1746, sous les ordres du duc d'Anville, officier de mer, dans le courage et l'habileté duquel on avait la plus grande confiance. A peine la flotte avait-elle perdu de vue les côtes de France, qu'elle fut assaillie par une tempête qui sépara les vaisseaux les uns des autres, de sorte qu'il n'en arriva qu'un très-petit nombre avec celui de l'amiral à Chédabouctou, le 12 septembre. Pour comble d'infortune, M. d'Anville tomba malade, le jour même de son arrivée, et mourut quatre jours après. M. de la Jonquière ayant pris le commandement du reste de la flotte, il fut

décidé qu'on attaquerait le Port-Royal ; mais tandis qu'on s'y préparait, il eut avis qu'une escadre était partie d'Angleterre pour l'Amérique ; dans la crainte d'être attaqué, il se hâta de mettre à la voile ; une tempête qui l'accueillit près du Cap Sable, dispersa encore le peu de vaisseaux qu'il avait sous son commandement, et le contraignit de s'en retourner, sans avoir rempli aucune des vues que son gouvernement s'était proposées en faisant cet armement.

D. Quelle résolution le gouvernement français prit-il malgré le mauvais succès de la première expédition ?

R. Il résolut de faire de nouveaux efforts pour reprendre Louisbourg et tout ce qu'il avait perdu en Acadie.

— Il fit appareiller une escadre dont le commandement fut donné à M. de la Jonquière, qui joignait la commission de vice-amiral à celle de gouverneur-général de la Nouvelle-France. Cette escadre partit de Brest au mois d'avril 1747, et fut rencontrée par les Anglais sur les côtes de la Galice ; l'amiral français soutint le combat pendant quelque temps, mais à la fin il fut obligé d'abaisser ses pavillons.

D. Par qui le Canada fut-il administré pendant la captivité de M. de la Jonquière ?

R. Le roi nomma pour le remplacer, *ad interim*, le comte de la Galissonnière, homme instruit, habile et entreprenant.

— Il n'eut pas plus tôt pris les rênes de l'administration, qu'il travailla à se procurer des renseignements exacts sur le pays qu'il avait à gouverner : il s'étudia à en reconnaître particulièrement le sol, le climat, les productions, la population, le commerce et les ressources. Il fixa aussi les limites du Canada jusqu'aux monts *Apalaches* ou Alleghanis. Sur ces entrefaites, la paix s'était faite en 1743. M. de la Jon-

quière, ayant recouvré sa liberté, prit possession de son gouvernement, et M. de la Galissonnière retourna en France. Par le traité d'Aix-la-Chapelle, la France recouvrait tout ce que l'Angleterre lui avait enlevé durant la guerre, et nommément la forteresse de Louisbourg et l'île du Cap-Breton.

D. Quels sujets de plaintes les Canadiens eurent-ils à faire de leurs gouverneurs ?

R. Jusqu'à 1750, ils n'avaient pas eu sujet de les accuser de péculat, de concussion, d'injustice, ni de partialité dans l'administration des finances; mais alors, la corruption commença à se montrer à découvert chez la plupart des factionnaires publics de la colonie.

— On fit parvenir en France des plaintes nombreuses contre l'administration de M. de la Jonquière ; et, prévoyant sans doute qu'il ne tarderait pas à être rappelé, il demanda lui-même son rappel ; mais il mourut à Québec, le 17 mai 1752. Le baron de Longueuil, étant le plus ancien officier de la colonie, prit les rênes de l'administration, en attendant l'arrivée du successeur du marquis de la Jonquière.

§ VIII.

D. Par qui M. de la Jonquière fut-il remplacé ?

R. Par le marquis Dufresne de Menneville, sous le titre de gouverneur-général du Canada, de la Louisiane, du Cap-Breton, de l'Ile St. Jean et de leurs dépendances.

— Aussitôt qu'il eut pris la conduite du gouvernement de la colonie, il s'appliqua à discipliner les troupes et la milice, persuadé que la paix ne pouvait pas durer longtemps ; car les colons de la Virginie, ayant franchi les

monts Apalaches, s'étaient avancés à l'ouest, et se fortifiaient sur les bords de la rivière de *Monongahela*. M. de Contrecœur, qui commandait au fort Duquesne, crut que son devoir l'obligeait à s'opposer à l'entreprise des Anglais ; c'est pourquoi il assembla ses troupes et investit le fort *Necessity*. Les Anglais n'attendirent pas l'attaque ; ils se hâtèrent de capituler, et se rendirent prisonniers de guerre. Cette affaire eut lieu au commencement de juin 1753.

D. Que fit le général Braddock en 1754 ?

R. Il voulut prendre le fort Necessity et se mit en marche à la tête de 2,200 hommes.

— M. de Contrecœur, qui commandait toujours au fort Duquesne, envoya contre lui 200 hommes pour l'attaquer à un défilé où il devait passer, à trois lieues de son fort. Braddock s'avança sans méfiance et sans précaution, jusqu'à l'endroit où les Français étaient en embuscade. Ceux-ci ayant fait une décharge de leur mousqueterie sur les Anglais, ces derniers furent frappés d'une espèce de terreur panique, et se mirent à fuir dans le plus grand désordre. Braddock parvint à en rallier un certain nombre, et alla à la charge avec eux une seconde fois ; mais il y fut blessé mortellement, et les soldats, découragés par la perte de leur chef, se mirent aussitôt à fuir en désordre et pêle-mêle. La perte des Anglais se monta environ à 700 hommes, parmi lesquels il y avait plusieurs officiers de mérite. Toute leur artillerie, leurs munitions et leurs bagages, tombèrent entre les mains des Français, ainsi que les plans et instructions du commandant.

D. Que firent les gouvernements français et anglais, voulant soutenir leurs colonies respectives ?

R. Ils mirent chacun une flotte en mer, au printemps de 1754.

— Les deux escadres arrivèrent presque en même temps sur les bancs de Terre-Neuve, et, fort heureusement pour

l'amiral français, les brouillards qui règnent dans ces parages donnèrent à toute sa flotte le moyen de s'échapper, à l'exception de deux vaisseaux qui furent pris par l'escadre anglaise, sur lesquels étaient huit compagnies de troupes et un grand nombre d'officiers du génie.

D. Quel fut le successeur du marquis Duquesne dans le gouvernement général du Canada?

R. Ce fut le marquis de Vaudreuil, gouverneur de la Louisiane.

— Les prévisions de ce dernier, datées du 1er janvier 1755, furent enregistrées à Québec, le 13 juillet de la même année.

D. Que firent les colonies anglaises après la défaite du général Braddock?

R. Elles résolurent de s'emparer des forts Carillon et de la Pointe-à-la-Chevelure.

— Le baron Dieskau fut envoyé à ce dernier poste avec 3000 hommes de troupes; mais en ayant laissé la moitié au fort Frédéric, il s'avança sans artillerie avec 1500 hommes à la rencontre de l'ennemi; il défit d'abord la garde avancée de 1200 hommes, et arriva, en la poursuivant, à la vue des retranchements des Anglais; les soldats français combattirent avec un ordre et une bravoure qui firent croire que, si leur commandant n'avait pas fait la faute de laisser la moitié de son monde à la Pointe-à-la-Chevelure, il aurait remporté une victoire éclatante, au lieu d'essuyer une défaite signalée, après avoir perdu près de 800 hommes. La bataille se livra le 8 septembre 1755, près du lac George, et dura depuis midi jusqu'à quatre heures.

Q. Quelle victoire les Français remportèrent-ils l'année suivante?

R. Ils remportèrent une célèbre victoire à Oswégo, commandés par le marquis de Montcalm.

—Le colonel Mercier, qui y commandait, ayant été tué, la garnison, forte de plus de 1200 hommes, demanda à capituler; ce qui lui fut accordé. Les Français démolirent les forts Ontario et Oswégo et s'emparèrent de sept bâtiments, de 10 à 18 canons, 200 bateaux, plusieurs pièces d'artillerie et d'une grande quantité de provisions de bouche et d'effets militaires. Les étendards pris aux Anglais furent suspendus, comme des trophées, dans les églises de Québec, de Montréal et des Trois-Rivières. La perte des Anglais fut de 150 hommes tués ou blessés, et celle des Français de quarante.

D. Quelle autre victoire les Français remportèrent-ils en 1757 ?

R. Ils s'emparèrent du fort George, à l'extrémité du lac St. Laurent.

—La garnison anglaise se défendit avec bravoure ; mais au bout de quatre jours, ayant perdu tout espoir d'être secourue, et voyant ses munitions presque épuisées, le commandant demanda à capituler.

D. Que firent les Anglais en l'année 1758 ?

R. Ils mirent en mer une flotte composée de 23 vaisseaux de ligne et de 18 frégates, portant 16,000 hommes de troupes aguerries, pour s'emparer de Louisbourg.

—La garnison française qui devait défendre la place n'était que d'environ 3,000 hommes. Malgré ces désavantages, les assiégés se déterminèrent à la plus opiniâtre résistance. Madame de Drucourt, continuellement sur les remparts, la bourse à la main, tirant elle-même trois coups de canon par jour, semblait disputer au gouverneur, son époux, la gloire de ses fonctions. Rien ne décourageait les assiégés, et ce ne fut qu'à la veille d'un assaut impossible à soutenir qu'on parla de se rendre. Dans la capitulation furent comprises l'Ile du Cap-Breton et celle de St. Jean.

Vers le même temps, les Anglais s'emparèrent aussi des forts de Frontenac et de Duquesne.

D. Qu'est-ce qui dédommagea les Français de la perte de Louisbourg, du Cap-Breton, etc. ?

R. Ce fut la victoire qu'ils remportèrent à Carillon sur les Anglais, le 8 juillet 1758.

—Les troupes anglaises, au nombre de 20,000 hommes, étaient commandées par le général Abercrombie. Quoique le marquis de Montcalm n'eût que 4,000 hommes à lui opposer, il n'hésita cependant point d'engager le combat ; les Anglais se précipitèrent alors sur les retranchements des Français avec la fureur la plus aveugle ; inutilement on les foudroyait du haut du parapet, sans qu'ils pussent se défendre ; inutilement ils tombaient enfilés, embarassés dans les tronçons au travers desquels leur fougue les avaient emportés ; enfin le général Abercrombie, voyant qu'il n'y avait pour lui aucune espérance de succès, prit le parti d'ordonner la retraite. La perte des Français fut d'environ 500 hommes tués ou blessés ; celle des Anglais monta à 5,000 hommes. Après cet échec, ces derniers prirent la résolution de chasser entièrement les Français du Canada.

D. Qu'arriva-t-il au commencement de l'année 1759 ?

R. Le gouverneur-général fit faire le recensement de tous les hommes en état de porter les armes dans la colonie, qui se trouva de 15,229 miliciens.

—Le 27 juin suivant, une flotte anglaise destinée à s'emparer de Québec, débarqua à l'île d'Orléans. Les Anglais passèrent tout le mois d'août à canonner la ville ; mais n'ayant aucun succès, et le général Wolfe voyant la saison avancée, et désespérant de pouvoir forcer les Français, résolut d'essayer de combattre le marquis de Montcalm dans une situation moins avantageuse. Dans la nuit du

12 au 13 septembre, il fit débarquer ses troupes à l'*Anse du Foulon*, et les rangea en bataille dans les plaines appelées les *hauteurs d'Abraham*. Le général Montcalm l'ayant appris, sortit immédiatement de la ville et s'avança en ordre de bataille pour le combattre ; le général Wolfe l'attendit de pied ferme, et comme tous deux désiraient d'en venir aux mains, la bataille commença aussitôt ; tous deux perdirent la vie ; la victoire resta aux Anglais ; les Français rentrèrent dans la ville, et les Anglais, restés maîtres du champ de bataille, s'y fortifièrent.

D. Où l'armée française se retira-t-elle après la perte de la bataille de Québec ?

R. Elle traversa la ville et la rivière St. Charles et elle rentra dans le camp de Beauport.

—Le gouverneur-général assembla un conseil de guerre, pour aviser aux moyens qu'il convenait de prendre dans les circonstances où l'on se trouvait. Il fit avertir M. de Ramsay, commandant à Québec, que l'armée française était en marche pour le secourir. Elle était déjà à Lorette lorsque M. de Bougainville, qui commandait l'avant-garde, apprit en traversant la rivière St Charles que, par une précipitation inconcevable, le commandant de Québec avait capitulé, malgré les espérances certaines d'un secours prochain, et avant même qu'il y eût une seule batterie de dressée contre la place. Cet événement rendait inexécutable le dessein qu'on avait formé d'attaquer les Anglais, et il fallut rebrousser chemin. Le gros de l'armée se rendit à Jacques-Cartier, où l'on commença à travailler à la construction d'un fort. On y laissa des troupes suffisantes, et l'on alla s'occuper à Montréal des moyens d'en effacer la honte.

D. Que fit le gouverneur-général au printemps de 1760 ?

R. Il réunit tout ce qui lui restait de troupes, et donna le commandement de cette armée, composée

de 6,000 hommes, au chevalier de Lévis, qui la fit marcher sur Québec, dans le dessein de s'en emparer.

— Étant arrivé à Ste. Foi, il rencontra l'armée du général Murray, forte de 4,000 combattants ; l'action s'engagea aussitôt, les Français et les Anglais y montrèrent une bravoure et une ardeur à peu près égales ; les premiers perdirent 800 hommes et les derniers de 12 à 1500 ; mais la victoire resta aux Français, qui s'avancèrent jusqu'au pied de Québec et y dressèrent des batteries, dans l'intention d'en faire le siége. Ils la bombardèrent pendant cinq jours sans aucun succès, depuis le 10 mai jusqu'au 15. Ce même jour, le général français fut averti que deux gros vaisseaux, qui paraissaient être anglais, venaient d'arriver entre l'île d'Orléans et la Pointe-Lévi. Le 21, le chevalier de Lévis, désespérant de voir arriver prochainement des troupes de France, leva le siége et se retira à Montréal, auprès du gouverneur-général.

D. Que fit le gouverneur après la levée du siége de Québec ?

R. Il fit ériger de nouvelles fortifications à Montréal, et l'on arma en guerre quelques-uns des vaisseaux qui étaient dans le port.

— Cependant la flotte de Murray était arrivée le 16 août à quatre lieues au-dessous de Montréal, et portait 2,000 hommes de troupes ; le général Amherst débarqua à Lachine avec 10,000 hommes. Toutes les troupes françaises rentrèrent alors dans la ville et ne montaient guère qu'à 2,000 hommes, non compris 500 qu'il y avait sur l'île Ste. Hélène. Le gouverneur-général, voyant l'impossibilité de résister avec d'aussi faibles ressources, tint une assemblée dans la nuit du 6 au 7 septembre, où on lut un mémoire sur l'état de la colonie et un projet de capitulation. Elle fut proposée le 7 au matin au général Amherst, qui accorda presque tout, excepté les honneurs demandés par les troupes fran-

çaises, voulant qu'elles missent bas les armes, livrassent leurs drapeaux et ne servissent pas durant la guerre.

D. Que firent les troupes françaises après que la capitulation fut signée de part et d'autre ?

R. Elles mirent bas les armes, et furent conduites en France aux dépens de l'Angleterre, ainsi que tous les employés du gouvernement.

— Par le traité de paix du 10 février 1763, la France cède à l'Angleterre le Canada et ses dépendances. D'un autre côté, Sa Majesté Britannique confirme et assure aux habitants du Canada la libre exercice du culte catholique, ainsi que les autres articles de la capitulation de Montréal. Ainsi passa de la domination de la France à celle de l'Angleterre, une colonie d'un siècle et demi d'existence, une région aussi vaste que l'Europe ; et cela, par la faute des administrateurs de la métropole, et plus encore de ses employés dans la colonie.

HISTOIRE ABRÉGÉE

DU CANADA.

DEUXIÈME PARTIE.

§ I.

D. Qu'établirent les Anglais, étant devenus paisibles possesseurs du Canada ?

R. Ils établirent un gouvernement militaire, qu'ils remplacèrent au bout de quatre ans par un autre plus libéral.

— Les officiers que le général Amherst nomma dans Québec, Montréal et les Trois-Rivières, se conduisirent avec tant de modération, que les Canadiens commencèrent à prendre confiance dans ceux qu'ils avaient redoutés dans le principe. N'étant plus tourmentés par la guerre, ils purent cultiver leurs terres, et porter les produits de leur industrie dans les marchés, les y vendre à qui ils voulaient et au prix qu'ils y mettaient.

D. En quelle année le traité de paix et la proclamation de George III furent-ils publiés ?

R. En l'année 1763.

— Les Canadiens furent satisfaits d'y trouver la liberté du culte catholique, l'assurance d'une Chambre d'assemblée, l'établissement d'un Conseil législatif dans l'intérieur, et l'érection des cours de justice.

D. A quelle occasion les troubles ont-ils commencé dans les colonies anglaises de l'Amérique ?

R. Ce fut à l'occasion d'un statut que le Parlement d'Angleterre passa pour prélever certains droits sur différents objets étrangers importés en Amérique, après le 29 septembre 1764, pour défrayer les dépenses nécessaires à la protection des colonies.

— Les Canadiens ne prirent point de part dans les querelles des colonies anglaises avec la mère-patrie ; ils demeurèrent fidèles aux Anglais, malgré les efforts des Américains pour les exciter à la révolte.

D. Quel fut le premier gouverneur anglais depuis la conquête ?

R. Ce fut le général Murray.

— Etant prêt à s'embarquer pour l'Angleterre en juin 1766, il reçut des adresses du Conseil, du clergé, des anciens et nouveaux sujets du pays, le complimentant sur sa bonne administration et lui souhaitant une réception gracieuse de son souverain.

D. Par qui le général Murray fut-il remplacé dans le gouvernement du Canada ?

R. Ce fut par l'honorable Paulus Emilius Irving, commandant.

— Le 1er juillet de la même année, il fut passé une ordonnance dans le Conseil, qui déclarait que tous les sujets de Sa Majesté dans la province de Québec, sans aucune distinc-

tion, étaient en droit d'être choisis pour former des corps de jurés, de siéger et agir comme jurés dans toutes causes civiles et criminelles ; que les sujets canadiens pourraient pratiquer dans les cours comme avocats et procureurs, en se conformant aux réglements que les dites cours prescriraient à ce sujet.

D. En quelle année l'honorable Guy Carleton fut-il nommé gouverneur de la province ?

R. Ce fut en septembre 1766.

—Il trouva les habitants des campagnes dans une parfaite sécurité ; mais il existait dans les villes des causes de dissension qui tôt ou tard auraient produit des conséquences fâcheuses, si elles n'eussent pas été tempérées par le sang-froid, l'impartialité de Son Excellence. Les Anglais déniaient aux Canadiens les droits et priviléges inhérents aux sujets britanniques, comme leur admissibilité au Conseil législatif et aux emplois lucratifs et honorifiques du gouvernement.

D. Que fit le gouvernement anglais pour réunir les esprits divisés ?

R. Il enjoignit au gouverneur et au Conseil de la colonie de lui faire rapport des causes de ces dissensions, et du remède à y apporter.

—Le parlement ayant ouï le rapport du gouverneur, passa l'acte de la 14e année du règne de George III, qui remédia aux plaintes et porta la joie dans tous les cœurs canadiens. Les principales conditions de cet acte étaient : le libre exercice de la religion ; la perception par le clergé de ses droits et dîmes ; la substitution d'un nouveau serment à l'ancien pour les catholiques ; leurs droits de propriété respectés, leurs lois, coutumes et usages adoptés ; la faculté de tester introduite, les lois criminelles anglaises continuées, l'établissement d'un Conseil législatif, où les Canadiens furent admis.

D. Que firent les colonies anglo-américaines, après avoir semé la rébellion chez elles ?

R. Elles projetèrent de l'introduire en Canada par une invasion.

— Les colonels Allen et Arnold s'emparèrent d'abord des forts de Piconderoga et de la Pointe-à-la-Chevelure, sur le lac Champlain, faisant partie du territoire de la province de Québec. Peu de temps après, les généraux Montgomery et Schyler, s'étant avancés avec une armée d'environ 2,000 hommes jusqu'à l'Ile-aux-Noix, s'approchèrent du fort St. Jean pour en faire le siége ; le major Preston, qui y commandait, se voyant sans espoir d'être secouru, dans un poste où il était à la veille de manquer de tout, fut forcé de se rendre, le 3eme jour de novembre 1775 ; de là le général Montgomery s'avança jusqu'à Montréal, que le général Carleton avait abandonné pour aller s'enfermer à Québec ; il le suivit, et commença le siége ; mais ayant voulu enlever la ville d'un coup de main, les assiégés reçurent si vigoureusement les Américains, que ceux-ci furent contraints de se retirer avec la perte de leur général, Montgomery, qui fut tué, avec plusieurs des principaux officiers ; ils perdirent aussi 400 prisonniers de guerre. Ceci se passa le 31 décembre de la même année.

D. Que firent les Américains, ayant reçu quelques renforts d'hommes commandés par le général Thomas ?

R. Ils érigèrent, en mars 1776, quelques batteries qui ne causèrent aucun dommage à la ville.

— Deux mois après, ils apprirent que deux bâtiments anglais avaient fait entrer dans Québec deux compagnies de soldats et un parti de marins qui, avec environ 1,000 hommes de la garnison, marchaient vers le camp avec quatre pièces de campagne pour les attaquer ; à cette nouvelle, ils se retirèrent avec tant de précipitation, qu'ils abandonnèrent

leurs canons et leurs munitions, quoiqu'ils fussent près de 3000 hommes. Ils gagnèrent Sorel, d'où ils partirent peu de temps après pour St. Jean, et enfin traversèrent le lac Champlain et prirent poste à la Pointe-à-la-Chevelure, d'où ils furent chassés le 12 octobre suivant : ainsi finit l'invasion des Américains.

D. Que fit l'Angleterre, voulant soumettre les colonies rebelles ?

R. Elle crut qu'il serait bon d'opérer par le Canada une jonction avec Sir William Howe, de New-York, et séparer les colonies du sud d'avec celles de l'Est.

— Elle envoya un corps considérable de vétérans, sous le commandement du général Bourgoyne, qui passait alors pour un officier expérimenté. Celui-ci eut d'abord plusieurs avantages sur les Américains, et emporta tous les postes qu'ils occupaient près du lac Champlain ; mais ayant résolu de s'approcher d'Albany, il traversa la rivière Hudson les 13 et 14 septembre 1777, et vint camper sur les hauteurs de Saratoga, le 18 il s'avança par le grand chemin et campa à deux milles du camp du général Gates et à trois milles de Still-Water ; il y fut tellement assailli par les Américains et cerné de toutes parts, qu'il ne put retraiter et fut obligé de se rendre. Ainsi finit l'expédition du général Bourgoyne, sur laquelle l'Angleterre avait fondé ses plus belles espérances.

D. Que fit le général Carleton, piqué de la préférence que l'on avait donnée au général Bourgoyne de commander l'expédition contre les Américains ?

R. Il demanda son rappel, et fut remplacé dans le gouvernement du Canada par le général Haldimand, en 1778.

— Celui-ci fit faire le recensement des habitants de la

province de Québec, en 1783 : il se trouva qu'il se montait à 113,012 âmes. L'année suivante, il fut porté plusieurs plaintes contre son administration, et par suite, il fut rappelé en Angleterre ; Henry Hamilton le remplaça, en qualité de lieutenant-gouverneur.

D. En quelle année fut établie la bibliothèque publique de Québec ?

R. Ce fut en l'année 1785, au moyen d'une souscription.

— La même année, il survint une obscurité si profonde dans le Canada, qu'on fut obligé d'allumer des chandelles dès les deux heures après midi. Ce fut pendant l'administration du gouverneur Hamilton que l'*Habeas Corpus* fut introduit dans le pays (l'*Habeas Corpus* est une loi qui donne à un prisonnier le droit de se faire élargir en donnant caution).

D. Par qui le général Hamilton fut-il remplacé ?

R. Par le colonel Hope, qui prit le commandement de la province, qu'il garda peu de temps.

— Lord Dorchester (ci-devant Guy Carleton), ayant été nommé en juin 1785, gouverneur-général des provinces de l'Amérique restées à l'Angleterre, reçut les compliments bien mérités des anciens et nouveaux sujets de la province sur sa venue. Pendant son administration, il assembla le Conseil législatif et forma plusieurs comités, qu'il chargea de s'enquérir, les uns sur les lois, les autres sur le commerce, la police et l'éducation.

§ II.

D. Qu'arriva-t-il en l'année 1791 ?

R. Alured Clark, administrateur de la province en l'absence de Lord Dorchester, émana une procla-

mation par laquelle il annonçait que l'acte constitutionnel du Canada allait être mis en force le 20 décembre suivant.

— Le 7 mai 1792, il en fit sortir une autre qui non seulement divisait la province en Haut et Bas-Canada, mais encore qui formait les districts, comtés, villes et townships du Bas-Canada, et fixait le nombre de représentants que chacun élirait pour les représenter dans le parlement provincial, qui se tiendrait le 10 juillet de la même année. Dans cette première assemblée, il fut nommé huit membres au Conseil exécutif et quatorze au législatif. Les années 1793, 94, 95 et 96 furent employées à tenir les quatre sessions du premier parlement provincial, après lesquelles Lord Dorchester fut remplacé par Robert Prescott, en qualité de lieutenant-gouverneur, le 12 juillet 1796.

D. Qu'arriva-t-il pendant l'administration de Robert Prescott ?

R. Il fut fait un traité d'amitié, de commerce et de navigation entre Sa Majesté Britannique et les États-Unis, concernant la province du Canada.

— Ce traité ouvrit un vaste champ à l'industrie des habitants des deux pays. Robert Prescott fut remplacé, en juillet 1799, par Robert Shore Milnes, en qualité de lieutenant-gouverneur ; il ne se passa aucun événement extraordinaire dans la province pendant son administration, qui dura jusqu'au mois d'août 1805 ; l'honorable Thomas Dunn lui succéda comme étant le plus ancien membre du Conseil exécutif.

D. Que firent les Canadiens, ayant appris la victoire de Trafalgar, le 2 janvier 1806 ?

R. Ils donnèrent des marques de l'intérêt qu'ils y prenaient par des illuminations et des chansons patriotiques.

— Le 21 octobre 1807, le général Craig débarqua à Québec accompagné d'une nombreuse suite, avec la qualité de gouverneur en chef des provinces du Haut et du Bas-Canada. Le 24, il émana une proclamation pour continuer dans leurs offices respectifs tous les fonctionnaires publics. Il tint les rênes du gouvernement jusqu'au 19 juin 1811, et laissa l'administration du Canada à Thomas Dunn, le plus ancien membre du Conseil exécutif, et celui-ci fut remplacé, le 19 septembre de la même année, par le général Sir George Prevost.

D. Dans quelle situation d'esprit le gouverneur Prevost trouva-t-il les habitants du Canada ?

R. Il trouva le Canada partagé en deux factions dans l'intérieur, et menacé au dehors d'une guerre par les Etats-Unis.

— Il réussit à concilier les esprits par sa modération, son affabilité et sa prudence ; les quatre années de son gouvernement furent employées à repousser l'invasion des Américains.

D. Que fit le gouverneur Prevost après la déclaration de guerre des Américains ?

R. Sentant que toute sa force était dans les Canadiens, il les accueillit bien et il les affectionna de manière qu'il en obtint tout ce qu'il voulut, hommes et argent ; et par ses manières affables et ses louanges, il en fit des héros qui sauvèrent le pays.

— Il leva un corps de troupes dans la province, qu'il mit sous le commandement du major de Salaberry. Le 17 juillet 1812, les hostilités commencèrent entre les deux puissances ; les troupes anglaises prirent d'abord le fort Michilimakinac sur les Américains, et le 25, elles s'emparèrent du Détroit et firent 2,500 prisonniers ; ensuite les armées anglaise et américaine s'étant rencontrées, dans le Haut-Canada, il

s'en suivit une action où le major-général Brock perdit la vie, et où il y eut 200 prisonniers sur les Américains.

D. Comment se passa la campagne de 1813 ?

R. Le 22 février les troupes anglaises s'emparèrent d'Ogdensburg, firent prisonnière la garnison, et prirent une grande quantité d'artillerie et de provisions de bouche.

—Le 5 mai, il y eut un combat à la rivière des Miamis, où l'ennemi fut entièrement défait et où il perdit 1,300 hommes. Dans le courant d'août, les Américains perdirent quatre vaisseaux sur le lac Ontario, et dans le mois d'octobre suivant, ils furent entièrement défaits sur le lac Erié.

D. Que fit le colonel de Salaberry avec 300 Canadiens à Châteauguay ?

R. Il remporta un brillant succès sur l'armée américaine, commandée par le général Hampton.

—Il repoussa la première colonne de l'ennemi avec une poignée de Voltigeurs, quoiqu'ils revinssent plusieurs fois à la charge. Cet exploit termina glorieusement la campagne de 1813.

D. Les Américains réussirent-ils mieux l'année suivante ?

R. Ils furent repoussés sur tous les points où ils se montrèrent, par l'intrépidité des troupes et des milices.

—Le traité de paix et d'amitié qui eut lieu au commencement de l'année 1815, rétablit la tranquillité dans le pays. Dans le courant du mois de mars, il fut résolu de donner un service d'argent à Son Excellence Sir G. Prevost de 5,000 livres sterling, comme témoignage de la haute idée que la Chambre avait des talents et de la sagesse de sa bonne administration.

D. Par qui fut-il remplacé dans le gouvernement général du Canada ?

R. Par Sir Gordon Drummond, en qualité d'administrateur.

— Ce qu'il y eut de particulier durant son administration, fut la dissolution du parlement provincial, à cause des résolutions que la Chambre d'assemblée s'était avisée de prendre, à l'occasion des charges qu'elle avait portées contre les juges en chef de la province, et dont ils étaient déchargés. Le major-général Wilson lui succèda, le 21 mai 1816, dans l'administration de la province du Canada.

D. Par qui celui-ci fut-il remplacé le 12 juillet suivant ?

R. Par Sir John Cope Sherbrooke, avec la qualité de gouverneur en chef.

— Dans la 2e session du parlement, la chambre fut chargée de pourvoir au paiement de la liste civile pour l'année 1818.

A l'occasion de cette liste, il s'éleva des débats et des prétentions, qui excitèrent de la mauvaise humeur dans les différentes branches du gouvernement, et détruisirent l'harmonie qui avait existé jusqu'alors.

D. Quand le duc de Richmond fut-il nommé gouverneur en chef de l'Amérique ?

R. Ce fut le 29 juillet 1818 qu'il arriva à Québec.

— Il ne gouverna le pays que jusqu'au 1er septembre 1819, qu'on apprit la nouvelle de sa mort, dans le Haut-Canada. Il fut remplacé par l'honorable James Monck, juge-en-chef du district de Montréal, comme étant le plus ancien conseiller exécutif. L'année suivante (mars 1820), Sir Peregrine Maitland, major-général, fut nommé président et administrateur du gouvernement de la province du Bas-

Canada. Le 27 du même mois, on apprit à Québec la mort du roi George III.

D. En quelle année le comte de Dalhousie arriva-t-il à Québec avec la qualité de gouverneur-en-chef?

R. Le 18 juin 1820.

— Pendant son administration, il fut passé un bill favorable à l'éducation de la jeunesse canadienne, en 1824. Le 7 juin de la même année, il passa en Angleterre et pendant son absence la province fut administrée par Sir Francis Burton, jusqu'au 23 septembre 1825, que le comte Dalhousie revint prendre les rênes du gouvernement. La même année, il fut fait un recensement général de la population de la province du Bas-Canada : elle s'éleva à 423,373 âmes.

D. Pourquoi le comte de Dalhousie fut-il rappelé en Angleterre ?

R. Ce fut pour être promu au poste de commandant des forces britanniques dans les Indes.

— Le 8 septembre 1828, Sir James Kempt le remplaça comme administrateur de la province ; ce dernier fut remplacé par Lord Aylmer, le 13 octobre 1830.

D. Qu'arriva-t-il de remarquable pendant l'année 1832 ?

R. Ce furent les terribles ravages que fit le choléra ; il jeta la consternation dans toutes les familles et emporta environ 12,000 personnes.

— Pendant l'année 1834, le Canada eut encore beaucoup à souffrir du choléra ; quoique la terreur fût moins grande, l'on estime cependant qu'il enleva encore à peu près 8,000 personnes.

D. Par qui Lord Aylmer fut-il remplacé ?

R. Il fut remplacé par le comte de Gosford, le 24 août 1835.

— Celui-ci gouverna la province du Bas-Canada jusqu'au 27 février 1838, que Sir John Colborne le remplaça, comme étant le plus ancien officier militaire de la colonie.

D. Quel fut le successeur de Sir John Colborne ?

R. Ce fut Lord Durham ; il fut nommé gouverneur-général des provinces britanniques dans l'Amérique du Nord, le 29 mai 1838.

—Il les gouverna jusqu'au 1er novembre de la même année, qu'il s'embarqua à Québec pour retourner en Angleterre, laissant le gouvernement entre les mains de Sir John Colborne, d'abord comme administrateur et ensuite comme gouverneur-général, depuis le 17 janvier 1839.

D. Par qui Sir John Colborne fut-il remplacé ?

R. Par l'honorable Charles Poulet Thompson, qui fut assermenté comme gouverneur-général de toutes les provinces britanniques de l'Amérique du Nord, le 19 octobre 1839.

—Il fut fait Lord l'année suivante, sous le nom de Sydenham.

D. Qu'est-il arrivé de remarquable dans les provinces du Haut et du Bas-Canada pendant l'année 1839 ?

R. C'est la réunion des deux provinces en une seule, sous le nom de *Province Unie du Canada.*

— Cela a été fait par un acte du parlement impérial, et l'union date du 10 février 1841, en vertu d'une proclamation émanée par le gouverneur-général. Vers la fin de la même année, Lord Sydenham mourut à Kingston ; son

successeur, dans le gouvernement général des provinces britanniques, fut Sir Charles Bagot, qui tint les rênes du gouvernement jusqu'au commencement de l'année 1843, qu'il fut remplacé par Sir Charles Metcalfe.

D. Qu'a eu de remarquable le gouvernement de Sir Charles Bagot ?

R. Lord Sydenham étant mort à Kingston, première capitale de la Province-Unie, le 18 septembre 1841, Sir Charles Bagot fut appelé à lui succéder. Il arriva à Kingston le 10 janvier 1842. C'est sous lui que le gouvernement responsable ou constitutionnel fut inauguré. Les élections générales ayant donné une majorité de représentants libéraux à la législature, il dut choisir ses ministres dans la majorité ; et le premier ministère canadien fut appelé LaFontaine-Baldwin, du nom des deux premiers ministres, chefs du parti libéral dans le Haut et le Bas-Canada. Il cessa de gouverner le Canada dès l'année suivante, 1843, pour cause de santé, et mourut le 19 mai 1843.

D. Quel fut le successeur de Sir Charles Bagot ?

R. Sir Charles Metcalfe, qui arriva à Kingston le 25 mars 1843. Il visita le Bas-Canada, pour la première fois, dans le mois d'août de la même année.

D. Que s'est-il passé de remarquable sous le gouvernement de Sir Charles Metcalfe ?

R. La translation du siége du gouvernement de Kingston à Montréal, décidée dans la Chambre d'assemblée à une majorité de 33, le 8 novembre 1843,—la résignation du ministère LaFontaine-Baldwin,—la dissolution du parlement,—des élections générales dans l'automne de 1844,—et enfin la formation d'un nouveau ministère.—Lord Metcalfe partit dans l'automne de 1845, et mourut quelque temps après en Angleterre, d'une maladie qui l'avait miné pendant son séjour en Canada.

Le 28 mai 1845, plus de 1200 maisons furent anéanties par les flammes dans la ville de Québec, et, le 28 juin suivant, pareil incendie éclata dans la même ville, et consuma un nombre à peu près égal de maisons.

D. Quel fut le successeur de Lord Metcalfe ?

R. Ce fut Lord Cathcart, commandant des Forces, qui tint les rênes du gouvernement, et gouverna le pays au moyen du ministère formé par son prédécesseur, jusqu'en janvier 1847, époque où Lord Elgin arriva pour le remplacer.

D. Qu'y a-t-il eu de remarquable sous le gouvernement de Lord Elgin dans ce pays ?

R. Lord Elgin en appela à de nouvelles élections générales, et en conséquence le parlement fut dissout, en décembre 1847. Les rapports des élections, terminées le 24 janvier 1848, annoncèrent une immense majorité en faveur du parti dit libéral ; le ministère d'alors fut remplacé par le ministère LaFontaine-Baldwin.

La session législative de 1848 ne dura que 26 jours. En revanche, celle de 1849 dura plus de quatre mois, et se termina le 30 mai. Cette session est et sera probablement longtemps la plus remarquable des sessions parlementaires du Canada. La passation d'une loi pour indemniser les Bas-Canadiens des pertes qu'ils avaient essuyées durant les troubles de 1837-38, modelée sur une loi semblable, passée précédemment en faveur des Haut-Canadiens qui avaient souffert pour la même cause, exaspéra tellement les ennemis du gouvernement, qu'ils se livrèrent à l'émeute, insultèrent le gouverneur sur la voie publique, brûlèrent l'enceinte parlementaire et les deux précieuses bibliothèques qu'elle contenait, saccagèrent plusieurs des principaux édifices de la cité de Montréal. Cette cité, ainsi dévastée, perdit ses visiteurs ; son commerce devint languissant et, pendant longtemps, son habitation dangereuse et ennuyeuse. Les bâtisses du parlement étant ainsi détruites, l'Assemblée, qui

continua sa session en partie dans le marché Bonsecours et en partie dans l'établissement du théâtre, décida que les parlements s'assembleraient par la suite alternativement à Toronto, dans le Haut-Canada, et à Québec, dans le Bas.

En conséquence de cette décision, dans l'automne de 1847, les bureaux du gouvernement furent transférés à Toronto, le gouverneur-général y fixa sa résidence, ainsi que les employés publics. La session de 1850 eut lieu dans cette cité.

BIBLIOTHÈQUE SAINT-SULPICE

Imprimé par E. Senécal, 10, rue St. Vincent, Montréal.